



Service Public  
Fédéral  
FINANCES



DEMANDE D'INFORMATION

**METHODOLOGIE DE SCREENING**  
dans le cadre des promotions A3, A4 et A5  
S&L/DA/2018/148



Division  
A c h a t s

## **Demande d'information**

### **1. Contexte**

Le SPF Finances souhaite repenser l'évaluation des compétences de ses collaborateurs dans le cadre des procédures de promotion dans le niveau universitaire pour les classes A3, A4 et A5.

Le SPF Finances :

- est tenu d'utiliser le modèle de compétences de l'administration fédérale. (Modèle 5 + 1 – Voir Fedweb pour plus d'informations) ;
- doit évaluer, au minimum, les compétences génériques et techniques nécessaires à la fonction ;
- doit évaluer des candidats francophones, néerlandophones et germanophones ;
- doit disposer de rapports de feedback de qualité permettant, d'une part, de fournir aux candidats des pistes de développement et, d'autre part, de fournir à l'organisation un soutien pour assurer la régularité de la procédure d'évaluation ;
- organise en moyenne 4 vagues de promotions par an. Chaque vague compte, en moyenne, 400 inscriptions et 49 fonctions différentes.

### **2. Question**

En fonction du contexte évoqué ci-dessus, quelles solutions pouvez-vous proposer pour évaluer les compétences des candidats dans le cadre des procédures de promotions ?

### **3. Modalités**

Chaque participant à la présente demande est invité à répondre à la question mentionnée à la section 2.

*Cette demande d'information ne constitue ni une consultation, ni une procédure ouverte, ni un quelconque engagement de l'acheteur à lancer ultérieurement une procédure de marché sur le même objet.*

Les informations communiquées dans la présente demande d'information peuvent uniquement être utilisées dans le but de répondre aux questions posées dans la présente demande.

Toutes les informations fournies par le participant dans le cadre de la présente demande seront traitées et conservées de manière confidentielle par le SPF Finances, qui se réserve le droit d'utiliser les informations recueillies dans son cahier spécial des charges.

Les informations communiquées ne lient en rien le participant.

Tous les coûts liés à la rédaction des réponses à la présente demande sont à la charge du participant.

En répondant à la présente demande, le participant déclare implicitement comprendre et accepter les règles mentionnées ci-dessus.

#### **4. Comment soumettre une réponse?**

Les entreprises qui souhaitent contribuer à la présente demande d'information peuvent envoyer un courriel à [finprocurement@minfin.fed.be](mailto:finprocurement@minfin.fed.be) avec leurs contributions concernant la question reprise au point 2.

La date limite de réponse des participants est fixée au 25.09.2018 à 16 h.

La contribution peut être formatée comme texte dans le corps de l'e-mail mais elle peut également être envoyée en tant que fichier (de préférence au format PDF) joint à l'e-mail. Si cela est pertinent, des fiches techniques peuvent également être jointes à l'e-mail à titre d'information complémentaire. La contribution doit être apportée en néerlandais ou en français.